

Extrait du site UGTG.org

url :<http://ugtg.org/spip.php?article181>

UTC - UGTG : On m e sosyalis malf t 

- Actualit  -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : lundi 12 novembre 2007

Mis   jour le : mardi 5 ao t 2008

UGTG.org

[\[JPG\]](#) Le 19 novembre 2007, le Conseil de Discipline aura à se prononcer sur les condamnations infligées par Félix DESPLAN, Maire de Pointe-Noire, ce, malgré l'Ordonnance du Conseil des Prud'hommes qui a ordonné la réintégration de tous ces pères et mères de famille, injustement licenciés.

Desplan pa ka tann pon lang !

Le cas de Widdy PANDOLF, Secrétaire de Section de l'UTC-UGTG de la commune de Pointe Noire, est encore plus criminel. Il lui est reprochée sa détermination, sa verticalité face à ce prédateur du pouvoir.

Aussi, le vieux démon de la côte sous le vent a décidé, comme à son habitude, d'infliger à notre camarade la sanction suprême d'une mise à mort, le licenciement.

POU KI MOUN DESPLAN KA PRAN'Y ? AN NOU LÈV GAOLÉ POU NOU F 'Y TCHOUL !

L'U.T.C GWADLOUP dénonce une fois de plus la barbarie orchestrée par les maires de notre pays qui refusent d'appliquer la loi des collectivités pour ensuite sanctionner les délégués qui ont osé revendiquer.

La décision du Conseil des Prud'hommes, dans son jugement du 06 juillet 2007, a condamné la Commune à réintégrer les Agents licenciés et le paiement d'une amende de 2 000 Euros.

DESPLAN paka respekté pon désizyon la jistis pran !

Au contraire, c'est une politique répressive qu'il mène depuis des années qui ne peut se faire qu'avec la bénédiction silencieuse du représentant de l'Etat.

L'action qu'entreprend l'UTC-UGTG, devant cette escroquerie intellectuelle et du viol du droit fondamental des travailleurs, est la réhabilitation de tous agents licenciés par la commune de Pointe Noire.

DOUVAN MALPWOPTÉ A FELIX DESPLAN :

" Fô nou sanblé le 19 novanm pour mettre fin au stratagème de ces élus sans vergogne et obtenir la régularisation de nos collègues licenciés.

" Fô nou sanblé pour faire respecter les dossiers de la notation annuelle obligatoire qui depuis plus de cinq ans sont archivés dans les bureaux calfeutrés des mairies, au détriment de la carrière de centaines d'agents communaux.

Les personnels concernés sont passés de l'impatience à l'exaspération, c'est pourquoi nous appelons à la mobilisation,

LUNDI 19 NOVANM A 10 H 30,

NOU KAY SOUTYENN KANMARAD AN NOU BASTÈ !

LA I PANN I SÈK

P A P le 13/11/07

U.T.C - U.G.T.G